

*Chers arbbéistes,*

*Les listes des participants aux séjours sont établies; elles seront communiquées directement aux membres par les animateurs responsables.*

*Comment avons-nous procédé?*

*Dans un premier temps, Roger et Dominique ont collecté les voeux des adhérents puis les ont communiqués aux organisateurs de séjours qui ont préparé leurs propositions de listes.*

*Ensuite, nous nous sommes réunis R, D et moi, pour analyser le tableau des pré-inscriptions*

*Enfin, lors de la réunion du 9 février, nous avons mis en regard les listes des organisateurs et notre analyse des demandes pour parvenir aux listes définitives.*

*Plusieurs remarques:*

*Comme attendu, certains séjours sont plus populaires que d'autres et des choix se sont imposés.*

*Monsieur "Je-vais-partout" n'avait aucune chance d'être accepté à la fois dans les Pyrénées, aux Vieux Chaillol, autour du Grand Paradis et à la Sainte Victoire par exemple.*

*Nous avons essayé de contenter le maximum d'adhérents en privilégiant, si possible les deux premiers voeux. Nous avons essayé que chaque participant ait au moins un de ses choix contenté.*

*Ces séjours sont, pour nous tous, un moment joyeux de partage et d'harmonie au moins sportive.*

*La réussite d'un séjour passe par de nombreux prérequis; on peut citer entre autres, l'homogénéité du groupe, le goût immodéré pour la vie en communauté l'espace de quelques jours, les facultés d'adaptation à la vie sociale et l'acceptation sans condition du leadership de l'animateur.*

*Bien entendu, la capacité à suivre le rythme physique du groupe reste une condition incontournable.*

*Tous ces critères ont été retenus dans la constitution des listes.*

*Mais, in fine, ce sont les animateurs qui ont décidé des participants à leur séjour en tenant compte de ces observations. Nous vous prions de respecter leurs choix.*

*Enfin, nous regrettons tous que certains participants aux séjours ne soient pas parmi nous plus souvent, tant dans nos réunions, nos événements ou nos activités sportives l'année durant. Leur licence à l'ARBB leur permettrait une présence plus active au sein de l'association qui, nous le rappelons, n'est, en aucun cas une agence de voyages.*

*Enfin et c'est le plus important avec 97 inscrits aux séjours, nous ne pouvons que constater que ces randonnées hors de nos aires de jeux habituelles ont un succès extraordinaire. Bravo et merci à tous les animateurs pour l'immense investissement qu'ils déploient pour que ceux-ci soient une réussite.*

*Catherine*